

+ Les 6 approches >>>

>> L'approche « activités »

Intégrer la dimension « Discrimination » dans les activités / Réponse individuelle dans un cadre collectif et régulier

- Inscrire l'objectif de la lutte contre les discriminations dans ses activités régulières (AEPS, ASL...) > *Exemple : travailler sur l'orientation scolaire, les stéréotypes...*
- Inscrire l'objectif de lutte contre les discriminations dans des activités plus ponctuelles (à l'occasion de manifestations pour la Journée de la Femme, la Semaine contre le Racisme...)

>> L'approche individuelle

Traitement et accompagnement juridique et/ou psychologique face à des situations de discriminations avérées ou supposées

- Ecouter la parole des habitants sur des situations de discrimination
 - Etre repéré comme lieu d'écoute et d'expression
 - Orienter vers des permanences juridiques en interne ou externe
- > *Fonction accueil, permanences individuelles, juridiques, psychologiques, écrivain public...*

>> L'approche collective « projets »

Intervention sur des situations individuelles par une dynamique collective / « Je suis victime de discriminations, je me regroupe avec d'autres personnes pour agir »

- Traitement collectif des besoins individuels partagés
 - Accompagnement et appui à des projets d'habitants
- > *Exemple : accompagner des jeunes en recherche de stage dans la constitution d'un réseau de personnes ressources regroupant des entreprises, des partenaires pour l'emploi, des parents en activité...*

>> L'approche collective « citoyenne »

Intervention sur des problématiques de territoire par une dynamique collective / « Je ne suis pas directement victime de discriminations, mais je suis concerné(e) en tant que citoyen(ne) et/ou habitant(e). Je me regroupe avec d'autres pour agir ».

- Traitement collectif des besoins sur des problématiques de territoire
 - Accompagnement et appui à des projets d'habitants à caractère généraliste et spécifique
- > *Exemple : constitution d'un collectif citoyen sur la lutte contre les discriminations*

>> L'approche interne

Questionnement des pratiques du centre (fonctionnement – diagnostic interne)

- Le centre social interroge :
- Ses ressources Humaines (modes de recrutement, évolution des carrières...)
 - La représentativité des CA/conseil d'usagers par-rapport au territoire
 - La conduite des activités

>> L'approche institutionnelle

Partenariat avec les institutions et/ou les acteurs locaux / Plans de LCD

- Fonctions du centre social : interpeller, mobiliser, sensibiliser, contribuer à une dynamique par une veille



LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'EGALITE

Comment
agir ?



Comment agir ?

Quel(s) type(s) de discriminations ?

- >> Directe ?
- >> Indirecte ?
- >> Systémique ?

Sur quel(s) champ(s) ?

- >> Emploi
- >> Logement
- >> Missions régaliennes de l'Etat (justice, police...)
- >> Service public
- >> Aide sociale, Action socioéducative
- >> Savoirs, Education, épanouissement
- >> Biens et services économiques
- >> Exercice du Culte
- >> Santé
- >> Représentation politique
- >> Médias

Quel(s) critères ?

- >> Cibler son action autour de l'un ou de plusieurs des 24 critères prohibés par la loi

Quelle(s) approche(s) ?

- >> L'approche activités
- >> L'approche individuelle
- >> L'approche collective projets
- >> L'approche collective citoyenne
- >> L'approche interne
- >> L'approche partenariale

Quelle(s) entrée(s) ?

- >> Prévention des discriminations : déconstruction des préjugés
- >> Elaboration d'une culture commune et interne
- >> Affichage et portage politique
- >> Sensibilisation et banalisation
- >> Formation interne
- >> Qualification (tout le centre porte le projet)
- >> Interpellation : faire connaître des cas révélés
- >> Donner la parole aux premiers concernés
- >> Accompagnement à la mobilisation